



Embajada de España  
KINSHASA

POUR INTRODUIRE LA DEMANDE, IL EST IMPÉRATIF D'AVOIR AU PRÉALABLE UN RENDEZ-VOUS. PRIÈRE DONC D'ÉCRIRE UN COURRIER À **emb.kinshasa.vis@maec.es** DANS UN DÉLAI MINIMUM DE 1 MOIS AVANT LA DATE PRÉVUE DE DÉPART.

## CONDITIONS VISAS LONG SÉJOUR MISSIONS RELIGIEUSES (ÉTUDES)

PHOTOCOPIES  
EN COULEUR

1. Formulaire rempli et signé par l'intéressé.
2. Photo passeport récente: UNE.
3. Passeport avec une validité convenable à la durée du visa demandé. 1
4. FRAIS ADMINISTRATIFS pour tout dépôt de dossier: **60,00 EUROS**.
5. Conditions supplémentaires :
  - Ordre de Mission de la Congrégation en RDC/RC. 1
  - Invitation originale de la Congrégation en Espagne et prise en charge. 1
  - Certificat acceptation études / Inscription à l'Université (document original) 1
  - Copie conforme (notaire) DNI / permis de résidence de la personne qui signe l'invitation ou la prise en charge. 1
  - Note Verbale de la Nonciature Apostolique en RDC/RC 1
  - Extrait de casier judiciaire légalisé au Ministère des Affaires Etrangères de la RDC/RC 1
6. Réservation du billet d'avion. 1
7. Certificat médical: prière de s'adresser à l'un des centres médicaux mentionnés: 1
  - Centre Médical de Kinshasa (ville).
  - Centre Médical de Monkole (Mont-Ngafula).
8. Assurance médicale pour la durée du séjour en Espagne (validité 3 mois) 1

N.B : Veuillez noter que la Police des Frontières peut systématiquement demander à tout détenteur d'un visa pour des missions religieuses les documents qui justifient le but du voyage.

*Cette liste n'est pas exhaustive, l'Ambassade se réserve le droit d'exiger tout autre document qu'elle jugera nécessaire pour l'étude du dossier*